

REFERENTIEL DE COMPETENCES ET DE CERTIFICATION – WEBMARKETING & CO’M

La certification « Créer et développer une activité de formation professionnelle » s’adresse à un public d’experts et de consultants spécialisés souhaitant transmettre leurs compétences dans le cadre d’actions de formation. La certification a pour objectif de valider leurs compétences sur le sujet afin de les rendre opérationnels en tant que formateurs indépendants en complément de leurs autres activités de conseil.

Prérequis :

Le candidat devra justifier :

- D’un domaine d’expertise pouvant faire l’objet d’une transmission dans le cadre de formation.
- D’un projet de développement d’une offre de formation professionnelle en complément de son activité principale.

Modalités de vérification du prérequis : La validation du prérequis sera réalisée lors d’un entretien de positionnement.

Candidat en situation de handicap : Tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d’évaluation et obtenir l’assistance d’un tiers lors de l’évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés. Sur le conseil du référent Handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adaptée.

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D’EVALUATION	
	MODALITÉS D’ÉVALUATION	CRITÈRES D’ÉVALUATION
Créer et développer une activité de formation professionnelle		
C1. Analyser le marché de la formation professionnelle dans son domaine d’expertise (besoins exprimés sur le marché - offres concurrentielles – innovations pouvant créer de la valeur à l’offre...) et par rapport à sa cible	<p>Mise en situation professionnelle portant sur un projet de création et de développement d’une activité de formation.</p> <p>Le candidat prépare en amont de la soutenance orale un projet de création et de développement d’une activité de formation en lien avec son expertise métier.</p>	<p>Critères en lien avec la compétence C1</p> <p>- Le marché en lien avec le sujet d’expertise faisant l’objet du projet de création d’une activité de formation est décrit de façon à ce que la création d’une activité de formation se présente comme une opportunité de développement.</p>

<p>(typologie de clientèles, besoins...) afin de définir le positionnement de son offre.</p>	<p>Il est attendu du candidat, dans un premier temps, qu'il présente son positionnement en fonction de son domaine d'expertise et du marché de la formation associé (en lien avec C1).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La complémentarité avec l'activité de conseil est démontrée. - Le candidat a identifié un positionnement par rapport au marché et à la concurrence qui confère au projet un intérêt et présente des facteurs favorables à sa réussite.
<p>C2. Structurer et faire reconnaître son activité de formation, en réalisant l'ensemble des démarches administratives en réponse aux différents droits et obligations (déclaration d'activité, bilan pédagogique et financier, spécificités comptables, financements pour les apprenants, communication...) afin de permettre une installation et un développement conformes et pérennes.</p>	<p>Afin de permettre la structuration et la reconnaissance de son activité de formation, il est attendu du candidat qu'il présente la liste des démarches à accomplir (en lien avec C2).</p> <p>Le candidat aura ensuite à lister les actions à mettre en place pour mettre en œuvre sa démarche qualité en faisant le lien avec les attendus de la certification Qualiopi (en lien avec C3).</p> <p>Il est ensuite attendu que le candidat propose un programme de formation en lien avec son sujet d'expertise et en fonction de sa typologie d'apprenant (en lien avec C4).</p> <p>Le candidat sera interrogé sur les facteurs de succès d'une animation réussie ainsi que sur les points de vigilance, y compris les besoins d'adaptation ainsi que la prise en compte des apprenants présentant des situations de handicap (en lien avec C5).</p>	<p>Critères en lien avec la compétence C2</p> <ul style="list-style-type: none"> - La démarche d'obtention du numéro de déclaration d'activité est acquise. - Le cadre légal : droits et obligations des organismes de formation est connu comme notamment : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les différents documents encadrant la formation (convention de formation, attestation de présence...). ✓ Les obligations de communication. ✓ L'obligation d'établir un bilan pédagogique et financier annuellement. - Les différents types de financements pour permettre la prise en charge des actions de formation proposées sont connus.
<p>C3. Mettre en œuvre une démarche qualité de l'activité formation en répondant à l'ensemble des critères Qualiopi et en les adaptant selon les dernières évolutions réglementaires afin d'assurer des prestations conformes.</p>		<p>Critères en lien avec la compétence C3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les critères qualités sont connus. - Les indicateurs qualité sont connus.

	<p>Enfin, afin de permettre le développement de l'activité de formation, le candidat proposera un plan d'action permettant de rendre l'offre visible dans le but d'acquérir des clients (en lien avec C6).</p>	<p>- Les actions pour mettre en place la démarche qualité sont identifiées et permettent l'obtention de la certification Qualiopi.</p>
<p>C4. Concevoir le programme de formation en fonction de la typologie d'apprenants, des objectifs pédagogiques fixés, de la durée et en le découpant en modules pédagogiques comprenant les contenus, les supports et les outils d'animation et d'évaluation, afin de permettre une transmission optimale des compétences spécifiques à son domaine d'expertise.</p>		<p>Critères en lien avec la compétence C4</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le programme de formation proposé par le candidat rentre dans le périmètre de l'objectif défini. - Le programme est découpé en séquences. - Les différentes séquences (modules pédagogiques) sont associées à des contenus et à des durées. - Le programme de formation respecte le critère Qualiopi.
<p>C5. Animer les actions de formation selon le déroulé pédagogique défini, en mobilisant les techniques et outils les plus favorables à l'apprentissage des apprenants visés y compris ceux présentant une situation de handicap tout en s'adaptant aux réactions, questions et capacités de chacun afin d'optimiser l'atteinte des objectifs pédagogiques.</p>		<p>Critères en lien avec la compétence C5</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les facteurs clés de succès d'une animation sont identifiés : <ul style="list-style-type: none"> - La posture à avoir en tant que formateur. - L'instauration d'un climat favorable à l'apprentissage pour les apprenants. - L'utilisation de pédagogie adéquate selon le type de public. - Les points de vigilance sont identifiés <ul style="list-style-type: none"> - La gestion des situations délicates ou personnalités difficiles. - La dynamique du groupe et l'implication à maintenir.

		<p>- Le candidat identifie l'adaptation possible selon les handicaps pouvant exister auprès des apprenants afin d'assurer les meilleures conditions à leurs apprentissages.</p>
<p>C6. Définir un plan de développement de l'offre de formation, en s'appuyant sur les différents supports webmarketing selon la cible visée afin de permettre l'acquisition de contacts qualifiés.</p>		<p>Critères en lien avec la compétence C6</p> <ul style="list-style-type: none">- Les supports webmarketing mobilisables sont identifiés par le candidat.- Le candidat identifie les supports les plus adaptés à sa cible.